

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-septième session

Rome, 19-20 avril 2006

LISTE PRÉVISIONNELLE DES QUESTIONS QUI FIGURERONT À L'ORDRE DU JOUR DES SESSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2006

1. Lors des délibérations de sa quatre-vingt-cinquième session en septembre 2005, le Conseil d'administration a entériné la recommandation suivante, formulée dans le rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la quarantième session (document EB 2005/85/R.8):

"... mise en place dès que possible d'un système d'archivage électronique pour enregistrer toutes les décisions du Conseil d'administration et pour vérifier qu'elles sont suivies d'effets. Tous les Administrateurs devraient avoir accès à ce registre; qui plus est, l'état actualisé des décisions du Conseil d'administration et des progrès de leur mise en œuvre devrait être mis à la disposition des Administrateurs".

2. À ladite session, le Conseil a été informé du fait que ces informations étaient disponibles et qu'un système, que pourraient consulter tous les Administrateurs sur le site web à accès restreint du FIDA, était en cours d'élaboration. Le Conseil devrait être tenu au courant des progrès réalisés à cet égard.

3. À sa quatre-vingt-sixième session, en décembre 2005, le Conseil a été saisi d'un document servant d'outil interne de planification afin de garantir que les engagements pris à l'égard des organes directeurs du Fonds étaient respectés et que les mesures de suivi prévues étaient appliquées. Ce document, ci-joint pour information, a été mis à jour afin de tenir compte des décisions adoptées par le Conseil à sa session de décembre 2005 et par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-neuvième session, ainsi que des résultats de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA.

4. De plus, et conformément à la pratique établie, les propositions de prêts et de dons et les rapports financiers seront présentés aux sessions de septembre et de décembre du Conseil d'administration. Ils ne figurent pas dans le tableau ci-joint.

5. À l'avenir, ce document pourra être consulté par les Administrateurs sur le site web à accès restreint du FIDA et sera mis à jour périodiquement afin de tenir compte des délibérations et des décisions des organes directeurs du Fonds.

**LISTE PRÉVISIONNELLE DES QUESTIONS QUI FIGURERONT À L'ORDRE DU JOUR DES SESSIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2006¹**

Sujet	Contexte
Questions qui seront soumises à la quatre-vingt-huitième session du Conseil d'administration (septembre 2006)	
Programme des cadres associés	La Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA a demandé au Conseil d'administration d'examiner en septembre 2006 l'ampleur et les incidences financières d'un programme renforcé de cadres associés et d'étudier les moyens qui permettraient de le mettre en œuvre pendant la période couverte par la septième reconstitution, notamment au moyen de contributions volontaires (voir GC 29/L.4).
Cadre pour la soutenabilité de la dette	Conformément aux conclusions et recommandations de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (voir GC 29/L.4), la direction du FIDA soumettra au Conseil d'administration, en septembre 2006, des propositions relatives au fonctionnement du cadre pour la soutenabilité de la dette, comprenant notamment des dispositions concernant les rapports d'avancement; la part et les conséquences qui en découlent pour les finances du FIDA; les incidences sur les décaissements faits par le FIDA aux pays en développement; l'application de la formule appropriée de volume modifié pour le calcul de la compensation des commissions de service non perçues; les méthodologies utilisées ainsi que l'ajustement de l'approche du FIDA par rapport aux approches adoptées par d'autres institutions financières internationales.
Évaluation de la stratégie régionale du FIDA pour l'Asie et le Pacifique	En approuvant le rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la quarante-deuxième session du Comité (EB 2005/86/R.6), le Conseil a adopté la recommandation tendant à ce qu'il examine l'évaluation de la stratégie régionale du FIDA pour l'Asie et le Pacifique à sa quatre-vingt-huitième session, en septembre 2006.
Évaluation de la Coalition internationale pour l'accès à la terre	À la quatre-vingt-quatrième session du Conseil d'administration (avril 2005) la direction du FIDA s'est engagée à entreprendre une évaluation indépendante complète de la Coalition internationale pour l'accès à la terre conformément à la politique du FIDA en matière de dons approuvée par le Conseil en 2003 (EB 2003/80/R5/Rev.2 et EB 2003/80/C.R.P.1). En décembre 2005, le Conseil a été informé que le rapport d'évaluation lui serait présenté à sa session de septembre 2006 (voir le procès-verbal de la quatre-vingt-sixième session).

¹ D'autres questions pourraient être ajoutées à l'issue des délibérations de la quatre-vingt-septième session du Conseil d'administration.

Sujet	Contexte
Questions qui seront soumises à la quatre-vingt-huitième session du Conseil d'administration (septembre 2006) (suite)	
Politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons en corrélation avec le cadre pour la soutenabilité de la dette	Conformément aux conclusions et recommandations de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (voir GC 29/L.4), le Conseil d'administration examinera, en septembre 2006, la politique en matière de financement sous forme de dons à la lumière de l'adoption du cadre pour la soutenabilité de la dette, en prenant en compte l'impact de l'Initiative pour la réduction de la dette multilatérale sur le niveau de l'aide qu'il est prévu d'apporter au titre du cadre pour la soutenabilité de la dette.
Politique du FIDA en matière de ciblage	Comme indiqué dans le rapport sur la septième reconstitution des ressources (GC 29/L.4), le FIDA soumettra au Conseil d'administration, en septembre 2006, sa politique/stratégie en matière de ciblage.
Rapport annuel du Président sur la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation et des mesures prises par la direction, accompagnées des observations du Bureau de l'évaluation (OE)	Conformément à la politique d'évaluation au FIDA adoptée en avril 2003 (EB 2003/78/R.17/Rev.1), le Président transmettra au Conseil d'administration un rapport annuel de situation sur l'adoption et la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation, et OE présentera au Conseil ses observations indépendantes sur ce rapport, accompagnées d'une liste des recommandations jugées irréalisables par les utilisateurs et donc non appliquées.
Format révisé d'approbation des projets	Le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement (EB 2005/86/R.2/Rev.2) prévoit qu'un nouveau format pour l'approbation des projets, des programmes et des dons sera soumis au Conseil d'administration en septembre 2006.
Cadre révisé pour les exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP)	Dans son discours de clôture à la session d'avril 2004 du Conseil d'administration (EB 2004/81/INF.6/Rev.1), le Président a indiqué qu'une proposition de révision des directives concernant les COSOP sera présentée au Conseil lorsque l'évaluation des COSOP sera terminée et la recommandation de l'évaluation externe indépendante sera disponible, l'objectif final étant de donner aux COSOP un caractère plus stratégique. Un COSOP basé sur les résultats, qui oriente et intègre les activités engagées au niveau des pays, constitue un élément important du nouveau modèle opérationnel décrit dans le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement (EB 2005/86/R.2/Rev.2), dans lequel il est proposé de présenter au Conseil en septembre 2006 un nouveau cadre pour les COSOP.
Priorités stratégiques et programme de travail et budget du FIDA et du Bureau de l'évaluation pour 2007	Les priorités stratégiques et le programme de travail et budget pour 2007 seront présentés au Conseil d'administration en septembre 2006.

Sujet	Contexte
Questions qui seront soumises à la quatre-vingt-neuvième session du Conseil d'administration (décembre 2006) (suite)	
Programme de travail et budget du FIDA et du Bureau de l'évaluation pour 2007	Ayant examiné les priorités stratégiques et le programme de travail et budget pour 2007, présentés au Conseil en septembre 2006, le Conseil d'administration examinera à sa session de décembre 2006 le programme de travail et budget du FIDA et du Bureau de l'évaluation pour 2007.
Rapport annuel sur le Mécanisme mondial	Par sa Résolution 108/XXI (Accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification) adoptée en février 1998, le Conseil des gouverneurs a prié le Président du FIDA de faire régulièrement un rapport au Conseil d'administration au sujet des dispositions administratives prises pour l'accueil du Mécanisme par le Fonds et sur les activités que le FIDA pourrait entreprendre à l'appui dudit Mécanisme, et d'informer le Conseil d'administration des activités du Mécanisme mondial.
Rapport sur l'application du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement	En approuvant le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement (EB 2005/86/R.2/Rev.2), le Conseil d'administration a demandé à ce qu'un rapport annuel sur l'application du Plan d'action lui soit soumis à sa session de décembre et que des mises à jour lui soient soumises à d'autres sessions selon qu'il conviendra.
Dépenses spéciales pour le nouveau siège du FIDA	En adoptant les recommandations concernant les dépenses spéciales pour le nouveau siège du FIDA (EB 2004/82/R.34) en septembre 2004, le Conseil d'administration a précisé: "À la fin de chacune des trois années de la période 2005-2007, il sera également soumis au Conseil d'administration les rapports sur les dépenses engagées ainsi que sur les contributions volontaires des États membres".
Présentation révisée des propositions de prêts et de dons	Après adoption par le Conseil en septembre 2006 de la présentation révisée prévue par le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement (EB 2005/86/R.2/Rev.2), les propositions de prêts et de dons soumis à la session de décembre 2006 seront établies selon la nouvelle présentation.
Cadre stratégique révisé pour 2007-2010	Comme indiqué dans le rapport de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (GC 29/L.4), le Conseil d'administration examinera le cadre stratégique. D'après le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement (EB 2005/86/R.2/Rev.2), le cadre révisé sera présenté en décembre 2006.

Sujet	Contexte
Questions qui seront soumises à la quatre-vingt-neuvième session du Conseil d'administration (décembre 2006) (suite)	
Politique en matière de supervision et d'appui à la mise en œuvre	En approuvant l'accord conclusif de l'évaluation à caractère institutionnel du programme pilote de supervision directe (EB 2005/85/R.9) en septembre 2005, le Conseil a donné son accord à l'élaboration d'une nouvelle politique de supervision et d'appui à la mise en œuvre qui devrait lui être présentée au plus tard à la mi-2007. Le nouveau modèle opérationnel, tel que défini dans le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement (EB 2005/86/R.2/Rev.2), comporte de nouvelles dispositions en matière de supervision et d'appui à la mise en œuvre, et en conséquence une politique en matière de supervision et d'appui à la mise en œuvre sera soumise au Conseil en décembre 2006.
Rapport et recommandations du comité ad hoc du Conseil d'administration sur les voix des États membres, la composition du Conseil d'administration et le rôle et l'efficacité du Conseil d'administration	La Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (voir GC 29/L.4) a recommandé que le Conseil d'administration crée un comité ad hoc chargé d'examiner les questions liées aux voix des États membres et à la composition du Conseil d'administration ainsi que le rôle et l'efficacité du Conseil d'administration, qui devrait terminer ses travaux et présenter ses recommandations à la fin de 2006.

Sujet	Contexte
Questions qui seront soumises au Conseil d'administration en 2006 – session à déterminer	
Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)	À la suite des discussions qu'il a tenues à sa session de septembre 2005, concernant en particulier l'éventualité d'une hausse des coûts pour le FIDA de l'Initiative PPTE en raison d'une prorogation jusqu'à décembre 2006 de la "clause d'extinction" et de l'augmentation probable du nombre de pays éligibles – actuellement 38 – le Conseil sera tenu informé des incidences financières pour le FIDA et des résultats des efforts faits pour avoir accès au Fonds fiduciaire de l'Initiative PPTE administré par la Banque mondiale.
Politique du FIDA en matière de diffusion des documents	Conformément au rapport de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (GC 29/L.4), le Conseil d'administration examinera en 2006 la politique du FIDA en matière de diffusion des documents compte tenu des délibérations de la Consultation au sujet de la politique actuelle, qui a notamment recommandé de diffuser les documents directifs, de stratégie et de prêt au moment de leur présentation au Conseil d'administration, et des résultats de la comparaison réalisée avec les politiques et les procédures suivies en la matière par certaines institutions financières internationales et certains organismes des Nations Unies.
Examen du niveau de la Réserve générale (par le Comité d'audit)	Dans le rapport sur sa réunion de septembre 2004 (EB 2004/82/R.27) le Comité d'audit recommandait de maintenir le niveau de la Réserve générale à 95 millions de USD et de le réexaminer en 2006.

